

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

08/01/24

## COMMISSION GRAND SITE

### Compte-rendu du 14 décembre 2023 (à Villeneuvevete)

#### **Présents :**

*BEAUCLAIR Jacques, Château de Malmont, Gérant*  
*BOYER Magali, CD 34, Chargée de développement touristique*  
*BRES Henri, Camping Les Vals, Gérant*  
*CAMBEFORT Maxime, Fédération de Pêche de l'Hérault, Directeur*  
*CARAYON Marc, maire de Lacoste*  
*CARRIERE Philippe, Animagou association, Président*  
*COSTES Vincent, CCC, Responsable Service des ASVP*  
*COURTEAUX Vincent, Celles, 1er Adjoint*  
*DUCAILAR Vincent, SDIS 34, Adjoint au chef du centre de secours Clermont l'Hlt*  
*GOUJON Bernard, Vice-président du Grand Site, Maire de Le Puech*  
*JAURES Patrick-Albert, Vice-président du Grand Site, maire de Mourèze,*

*JESEL Antoine, Aviron Club du Salagou, Président*  
*KLEIN Catherine, Mairie Clermont l'Hlt, Conseillère municipale*  
*MONTAGNE Stefan, Club de kitesurf - wingfoil - voile, Adhérent*  
*VILLEBRUN Julien, Club de kitesurf - wingfoil - voile, Adhérent*  
*RAVAILLE Didier, CCLL, Référent APN*  
*ROUSSEL Julien, CCC, Chargé de mission APN*  
*SOLIGNAC Julie, CCLL, Directrice tourisme*  
*TARDITS Agnès, Hérault Sport, Chef de projet - éducateur sportif*  
*TOLUAFE Sylvie, maire de Carlencas-et-Levas*

#### **Techniciens SMGS :**

*BERNEAU Cyril, Chargé de mission*  
*BONNAFOUS Elsa, Directrice adjointe*  
*ROUSSEAU Natacha, Animatrice*

#### **Excusés :**

*PIRKIN Sophie, CRTL - Conseil Régional du Tourisme et des Loisirs, Chargée de mission Tourisme responsable – Pôle Qualité et Transition*  
*PASQUIER Françoise, CCLL, directrice Attractivité territoriale*  
*DELERUE Gilles, Hérault Tourisme, chargé de mission*  
*GAYRAUD Myriam, maire de Cabrières,*  
*GRAVA HODAN Shona, Géoparc, Chargée de mission Géoparc et valorisation du patrimoine*  
*DEBRAY Emilie, CCLL – OT, Chargée de Communication – Marketing*  
*BREMOND Julie, service eau CD34, Cheffe de service*  
*MORVAN Yann, CD34, Chef du service Biodiversité*  
*SUZANNE Eric, sous-préfecture de Lodève, Sous-préfet*  
*GROS Noëlle, Camping Les Arcades*  
*VAULTIER Arnaud, CCGO, Directeur Tourisme*  
*OLIVE Cécile, directrice SMGS*

**Objectif de la réunion :** faire un point d'étape sur la **refonte du dépliant du Grand Site** en cours de finalisation, le **code de conduite**, la mise à jour des **arrêtés préfectoraux du nautisme** et l'avancée des projets suite aux demandes d'**aménagement des berges** faites lors du bilan de saison.



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze  
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l'Hérault  
**04.67.44.68.86 – info@lesalagou.fr**  
**grandsitesalagoumourèze.fr**



## I – Dépliant

**Pour rappel, le dépliant est un outil servant à orienter les visiteurs une fois présents sur le site. Ce n'est pas un guide touristique destiné à attirer de nouveaux visiteurs. Il ne se substitue pas aux Offices de Tourisme. Au contraire il renvoie vers eux pour des informations plus détaillées ou spécifiques.**

**Le premier dépliant Grand Site a été demandé et fait par la commission Grand Site en 2009. Ce travail avait permis de rassembler les acteurs autour de la carte de leur territoire, pas de carte avant cela à l'échelle du Grand Site.**

Le dépliant est en cours de refonte depuis le printemps. La dernière étape présentée ce jour consiste à vérifier auprès des participants que les objectifs attendus par la Commission sont atteints, avant validation par les élus :

- Gagner en lisibilité et clarté des informations, en restant fidèle à l'esprit des lieux
- Mise en avant des thématiques phares : biodiversité, géologie, patrimoine, habitants et agriculture, en conciliant approche sensible et pédagogique
- Ajout d'informations : marchés, vie locale (arts et culture, festivals etc.), démarche Grand Site de France...

En parallèle, un travail avec les Offices de tourisme a permis de définir l'intention graphique (à la fois sensible et « scientifique »), la mise à jour des données, le choix d'un volet supplémentaire afin de gagner en clarté - notamment pour le côté carte (réorganisation du Code de conduite et de la légende).

L'agrandissement du dépliant (665x420mm) a permis de compléter et réorganiser les informations. Côté texte, elles sont regroupées par thème afin de donner au visiteur des portes d'entrées possibles pour découvrir et appréhender le Grand Site.

Afin de rester fidèle à l'esprit des lieux et à la charte graphique du Grand Site, le fond aquarelle est conservé et agrandi (agrandissement du territoire avec l'entrée de Villeneuve et de la zone du Pic de Vissou), des illustrations (dessins, aquarelles) viennent compléter les photos, la couleur des tracés change afin de mettre davantage en avant la mobilité douce plutôt que les routes automobiles.

A la demande des services des OT, le tracé du GRP EDLAS va être ajouté et un test sera fait pour l'ajout de la GTMC : ils seront ajoutés s'ils ne surchargent pas la carte, avec une priorité pour le GRP EDLAS.

Les activités nautiques sont représentées sur la carte par un pictogramme spécifique et du côté texte par une illustration. Il est demandé qu'elles soient davantage valorisées, par l'ajout d'une légende à l'illustration correspondante.

Quelques corrections techniques restent à faire ainsi que la traduction en anglais. Après validation par les élus du Grand Site, le dépliant sera imprimé début 2024.

Les personnes présentes approuvent globalement le travail mené, mais les textes affichés sont illisibles sur le vidéoprojecteur. Le dépliant présenté est envoyé aux personnes présentes après la réunion.



## Quelques pistes d'explorations...

### Contempler les patrimoines

#### Lozem ipsum

- PAYSAGES Mont Liausson, Col de la Merquière, Pic de Vissou
- CURIOSITÉS GÉOLOGIQUES Neck de la Roque à Octon, ruffe de la Vallée du Salagou, plateaux de pierre dolomitique au cirque de Mourèze, argues basaltiques sur les plateaux de l'Auvergne ...  
*Pour aller plus loin, rdv au musée de Lodève*
- HYDRAULIQUE Barrage du Salagou, réseau hydraulique de Villeneuve, bœals à Salasc
- RELIGIEUX Chapelles de Notre Dame des Clans, de Rouzigac, de Mérfins
- VERNACULAIRE Fours à pain, lavoirs, fontaines, capitelles, dolmens
- CHÂTEAUX de Lauzières, de Malavielle

### Partager la vie culturelle locale

#### Lozem ipsum

- VILLAGES Bédarieux, Brénas, Cabrières, Carlecas-et-Levas, Celles, Clermont l'Hérault, Lacoste, Le Putech, Liausson, Lodève, Mourèze, Octon, Pénez, Pèzènes-les-Mines, Salasc, Valmascles, Villeneuve
- TERROIR Caveaux viticoles, marchés et produits locaux (vins, fromages, viandes, fruits, légumes, miel, ...)
- ART Village des arts et métiers d'Octon, musée de Lodève, artisanat d'art, Festivals, concerts et spectacles (Mourèze, berges du lac)

### Expérimenter des activités sur l'eau, sur terre et dans les airs

#### Lozem ipsum

- GRANDE ITINÉRIANCE GR de pays Entre Deux Lacs Avèze-Salagou, Grands Traversés du Massif Central
- ESCAPADES NATURE SANS VOITURE entre les Grands Sites du Coeur d'Hérault : Cirque de Navacelles, Gorges de l'Hérault, Salagou - Cirque de Mourèze

La Maison du Grand Site à Mourèze accueille les visiteurs (office de tourisme, espace d'interprétation)

## À la découverte du Grand Site Salagou - cirque de Mourèze

The Grand Site Salagou - Mourèze cirque welcomes you

### Un esprit, des lieux

Lieu magique issu d'événements géologiques, modelé par l'agriculture, ce Grand Site offre une mosaïque impressionnante de paysages et de couleurs : roches rouges, noires ou blanches, ce spectacle lunaire de paysages arides contraste avec l'étendue d'eau et sa végétation aux mille reflets. L'activité agricole riche et diversifiée contribue à sa beauté. Le site est classé depuis 2003 pour préserver ces paysages uniques.

#### Lozem ipsum

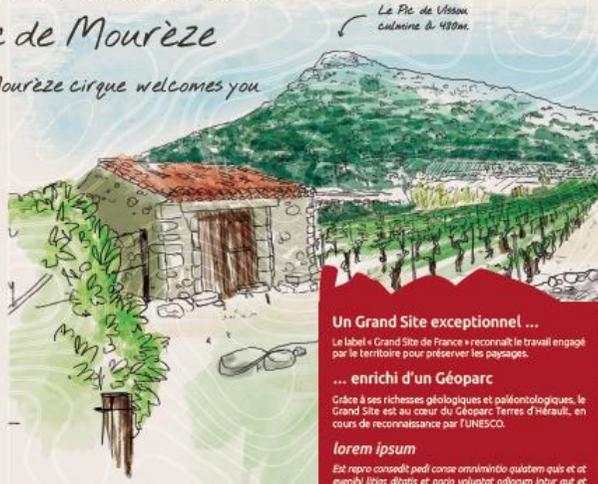
Ces grands espaces habités, propices à la rencontre, sont prisés des amateurs d'activités de pleine nature et des visiteurs désireux de contempler, en flâneur, un décor qui les inspire.

### À l'origine du lac, un barrage

Le barrage est créé pour atténuer les crues du Fleuve Hérault et irriguer les terres agricoles. Le lac se remplit en deux ans seulement. Dès 1969, disparaissent sous 103 millions de mètres cubes d'eau, quelques constructions agricoles, des ponts et une portion de la Route Nationale 9, bouleversant durablement les villages et offrant un visage inédit à la vallée du Salagou.

#### Lozem ipsum

Le barrage du Salagou mesure 397 mètres de long pour 62 mètres de haut.



#### Un Grand Site exceptionnel ...

Le label « Grand Site de France » reconnaît le travail engagé par le territoire pour préserver les paysages.

#### ... enrichi d'un Géoparc

Grâce à ses richesses géologiques et paléontologiques, le Grand Site est au cœur du Géoparc Terres d'Hérault, en cours de reconnaissance par l'UNESCO.

#### lozem ipsum

Grâce à ses richesses géologiques et paléontologiques, le Grand Site est au cœur du Géoparc Terres d'Hérault, en cours de reconnaissance par l'UNESCO.



Le barrage du Salagou mesure 397 mètres de long pour 62 mètres de haut.

### Une histoire millénaire

Le Grand Site est une terre marquée par des millions d'années d'histoire. Il abrite des empreintes de pré-mammaliens, vieilles de 270 millions d'années (période permienne).

#### Lozem ipsum

Des patrouilles semblaient pour préserver les paysages.



Gigantesque chaos dolomitique, le Cirque de Mourèze (45 millions d'années) est sculpté par l'érosion.

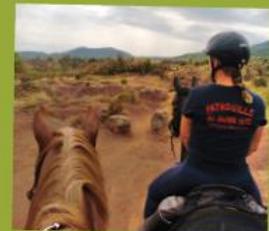


Les villages du Grand Site proposent des animations toute l'année.



### Biodiversité, des espèces à protéger

Le Grand Site assure le suivi et protège 21 espèces d'oiseaux et 7 espèces de chauves-souris menacées à l'échelle européenne (Natura 2000). Des règles spécifiques s'appliquent pour ne pas perturber leurs habitats, notamment en période de reproduction.



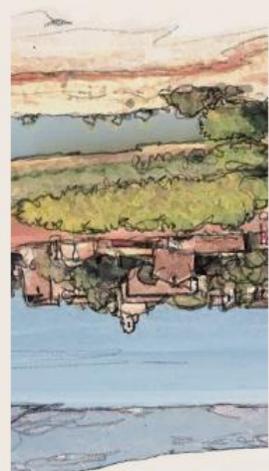
Des patrouilles semblaient pour préserver les paysages.

#### Lozem ipsum

Le pastoralisme maintient les paysages ouverts, favorables à la biodiversité.



Le pastoralisme maintient les paysages ouverts, favorables à la biodiversité.



## Salagou - Grand Site

### Les Offices de Tourisme vous accueillent

- Office de Tourisme Destination Salagou**  
www.destination-salagou.fr  
Office Tourisme Clermontais / @ot\_clermontais
- ACCUEIL PERMANENT**  
Place Jean Jaurès  
34200 Clermont l'Hérault  
04 67 96 23 86
- ACCUEILS SAISONNIERS**  
Maison du Grand Site  
Mourèze (Pique à Toussaint)  
Lac du Salagou, rives de Clermont l'Hérault (juillet et août)

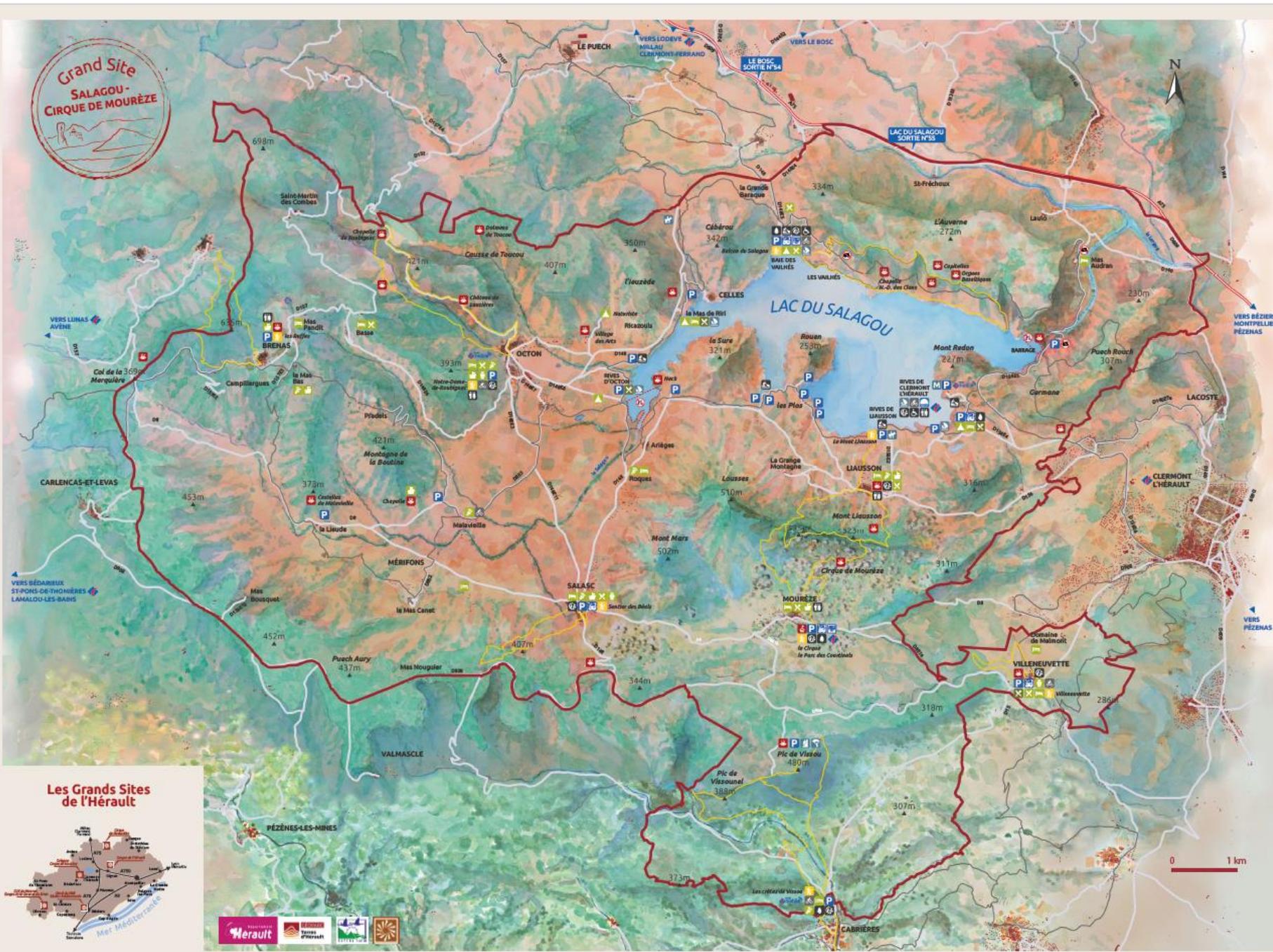
- Office de Tourisme Lodévois et Larzac**  
www.tourisme-lodevois-larzac.fr  
OT Lodévois Larzac / @otlodevoislarzac
- 7, place du Hérault  
34700 Lodève  
04 67 88 86 44

- Office de Tourisme Grand Orb**  
www.tourisme.grandorb.fr
- Tourisme grandorb / @tourisme\_grandorb
- 10, quai des Tanneries  
34200 Avène  
04 67 23 43 38
- 1 rue de la République  
34600 Bédarieux  
04 67 95 98 79
- 1 avenue Capus  
34240 Lamoignon les Bains  
04 67 95 70 91
- Le prestybière  
34650 Lunas  
04 67 23 76 67

- Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze**  
granditesalagoumourze.fr  
04 67 44 66 85
- Hérault Tourisme**  
herault-tourisme.com

- Crédits photos: Jacques-Alexis / Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze, Christian Pénas, Arax Pénas, Arax-Michel Pénas, Gerson Brédas, Raphaël Pénas, Raphaël Pénas, Arax Pénas, Arax-Michel Pénas

# Grand Site SALAGOU - CIRQUE DE MOURÈZE



## ENGAGEONS-NOUS POUR LE GRAND SITE

Cet espace naturel, agricole et habité est sensible, respectons ces quelques règles.  
*This natural, agricultural, and inhabited area is fragile, we therefore invite you to follow these simple rules.*

- P** Stationnons uniquement dans les parkings indiqués. Please park only at areas designed by the sign.
- 🕒** Après 22h00, stationnons uniquement dans un camping ou sur une aire de nuit. After 22h00, please only park in camping or designated night parking areas.
- 🚰** Utilisons les aires de vidange. There are waste water emptying stations, at near the river bank.
- ♻️** Remportons et triions nos déchets. Take home your waste for selected disposal.

Rappel de la réglementation spécifique aux espaces naturels  
*Reminder of the regulations specific to natural areas*

- Réservé aux baignades surveillées (en dehors des plages des Vallées et de Clermont l'Hérault) (été). Bathing is not supervised (except the beach areas of Vallées and Clermont l'Hérault in summer).
- Les chiens sont interdits. Dogs are prohibited.
- Le feu est interdit. Fire is prohibited.
- Les véhicules sont interdits. Vehicles are prohibited.
- Les motos sont interdites. Motorcycles are prohibited.
- Les véhicules à moteur sont interdits. Motorized vehicles are prohibited.

Numéro d'urgence 112

- Limite du Grand Site / Boundary of the Grand Site
- Office de tourisme / Tourist Office
- Point d'information / Information Point
- Zone de réserve / Reserve
- Pêche interdite / No fishing
- Réserve de Pêche / Fishing reserve
- Camping car interdit / No motorhomes

- ### Points d'intérêt
- Patrimoine, Curiosité / Heritage, Curiosity
  - Point d'intérêt / Point of Interest
  - Maison du Grand Site / Grand Site House
  - Pavillon Bleu / Blue Pavilion

- ### Activités pleine nature
- Départ randonnées / Departure of hiking trail
  - Départ VTT / Mountain bike departure
  - Multi-activités pleine nature / Multi-activities outdoor
  - Parapente / Paragliding
  - Balade à cheval / Horse riding
  - Activités nautiques / Water sports
  - Escalade / Climbing

- ### Les services
- Restauration permanente / Permanent catering
  - Restauration saisonnière / Seasonal catering
  - Camping / Camping
  - Hébergement / Accommodation
  - Caveau Viticole / Wine cellar
  - Produits du terroir / Local produce
  - Artisanat / Craft
  - Mise à feu / Boat launching
  - Point d'eau potable / Drinking water point
  - Toilettes / Toilets
  - Point tri / Sorting point
  - Accès aux personnes à mobilité réduite / Disabled access



## II – Code de conduite

Le Code de conduite a été conçu par la Commission Grand Site.

Aujourd'hui, pour gagner en clarté sur le dépliant, le syndicat propose de **reformuler certaines phrases**.

Les personnes présentes font remonter les **observations suivantes** :

- « Contemplons les roselières à distance, respectons la quiétude du site, des oiseaux sensibles au dérangement y vivent » devient :  
*Restons à distance des roselières, elles abritent des espèces sensibles.*
- Il convient de conserver « Respectons la quiétude du site » qui ne concerne pas que les roselières.
- « En cas d'incendie, des canadairs écotent l'eau du lac, regagnons les berges lorsque les canadairs arrivent » devient :  
*Regagnons les berges lorsque les canadairs arrivent.*
- Ok, pas d'observation.
- « Un herbier aquatique envahissant, le lagarosiphon, se développe sur les berges du lac. Inoffensif pour l'homme, il menace la biodiversité et gêne les activités nautiques, pour ralentir sa propagation, évitons de le couper, de le disperser, de l'exporter » devient (2 phrases distinctes) :  
*Protégeons la biodiversité, évitons de propager les espèces exotiques envahissantes.  
Rassurons-nous, les herbiers aquatiques du lac sont inoffensifs pour l'homme.*
- Il est préférable de remplacer « évitons de propager » par « évitons d'exporter », c'est plus compréhensible.
- Considérant que les herbiers aquatiques peuvent en réalité être dangereux pour l'homme (caractère anxiogène), il faut reformuler la phrase : « Rassurons-nous, les herbiers aquatiques du lac sont inoffensifs ne sont pas toxiques pour l'homme. »

## ENGAGEONS-NOUS POUR LE GRAND SITE

Cet espace naturel, agricole et habité est sensible, respectons ces quelques règles.

*This natural, agricultural, and XXX area is fragile, we therefore invite you to follow these simple rules.*

**P** Stationnons seulement sur les parkings indiqués.  
*Please park only at areas designed by the sign.*

 Après 22h00, stationnons uniquement dans un camping ou sur une aire de nuit.  
*After 22h00, please only park in camping or designated night parking areas*

 Utilisons les aires de vidange.  
*There are waste water emptying stations, at near the river bank.*

 Rerportons et triions nos déchets.  
*Take home your waste for selected disposal.*

Rappel de la réglementation spécifique aux espaces naturels  
*Reminder of the regulations specific to natural areas*



Restons à distance des roselières, elles abritent des espèces sensibles.  
*Observe the reed beds from a distance, they are home to rare and protected species of birds.*

Respectons les récoltes et les troupeaux.  
*Respect cultivated areas and cattle.*

Regagnons les berges lorsque les canadairs arrivent.  
*In the event of fire, Canadair fire-fighting planes scoop water from the lake, please leave the lake if they come.*

Protégeons la biodiversité, évitons de propager les espèces exotiques envahissantes.  
*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur vitae urna ac orci.*

Rassurons-nous, les herbiers aquatiques du lac sont inoffensifs pour l'homme.  
*Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Curabitur vitae urna ac orci.*

La baignade est non surveillée (en dehors des plages des Vailhès et de Clermont l'Hérault l'été).  
*Bathing is not supervised (except the beach areas of Vailhès and Clermont l'Hérault in summer).*

Les participants soulèvent d'autres questions de sécurité/hygiène qui font débat et méritent d'être clarifiées, mais ces questions ne font pas l'objet du Code de conduite ou du dépliant :

- Signaler l'obligation de porter un gilet de sauvetage → Les questions de recommandations relatives à la sécurité des personnes (au même titre que le port du casque à vélo par exemple) n'ont pas leur place sur le dépliant. Il conviendra de trouver un autre moyen de communiquer sur ces questions.
- Préciser jusqu'où va la limite de l'obligation de tenir son chien en laisse → Cette obligation est valable partout en France, par conséquent c'est valable sur tout le site.
- Signaler l'obligation de ramasser les excréments des chiens et faire installer des distributeurs de « sacs à crottes » → Ce signallement est plutôt réservé aux espaces urbains et n'a pas tellement sa place dans les espaces naturels. De plus, il paraît compliqué et contre-productif de faire installer des distributeurs de sacs sur les espaces naturels (déchets plastiques).
- Le Code de conduite semble être prévu pour le lac et ses berges, mais il n'est pas très adapté aux autres espaces du site (cf. herbiers aquatiques, canadais...) → Il est vrai que le Code de conduite a été rédigé au départ de manière ciblée sur les pourtours du lac, il est principalement affiché sur les parkings autour du lac et dans chaque village du Grand Site. Pour autant il fonctionne bien pour tout le Grand Site, et n'a pas de caractère contradictoire avec les autres espaces du site.

A l'heure où l'on encourage la mobilité douce, le syndicat propose de **faire évoluer le titre** du « Code de conduite » qui évoque trop l'automobile par son vocabulaire « code », « conduite ». Les participants ne sont pas gênés par ce titre et souhaitent rester sur quelque chose de clair et sans ambiguïté sur le message (faire connaître les règles, les obligations), plusieurs propositions sont évoquées :

- Engageons-nous pour le Grand Site
- Préservons le Grand Site
- Code du Grand Site
- Règlement du Grand Site
- Agissons ensemble pour le Grand Site

C'est finalement « **Code du Grand Site** » qui paraît le plus adapté pour les participants.

### III – Mise à jour des arrêtés préfectoraux du nautisme

#### Les arrêtés préfectoraux du nautisme au Salagou datent de 1988 et 1989 (avenant).

Un groupe de travail s'est réuni en septembre pour travailler sur ces arrêtés, dans le respect des principes du Grand Site : mixité des activités, liberté des pratiques de loisirs, de la place pour tous.

Ont été invités :

- Les prestataires d'activités nautiques,
- Les services APN des 3 communautés de communes membres du SMGS,
- Les services du CD34 (sport, tourisme, CDESI, eau, risques et inondation) membres du SMGS,
- Ses organismes associés Hérault Sport et Hérault Tourisme,
- Le centre de secours de Clermont l'Hérault (SDIS34),
- Les maires des communes riveraines du lac,
- La Fédération départementale de pêche,
- Le Pays Cœur d'Hérault.

Cette réunion a permis de définir les informations à mettre à jour autour du contexte du Grand Site, des activités et des différents zonages (barrage, réserve de pêche, canadais...), de la navigation et d'adapter le vocabulaire.

Les questions relatives à la pêche seront traitées en dehors des arrêtés du nautisme par un groupe de travail spécifique.

Début 2024, les préconisations du groupe de travail seront soumises à validation des élus du Grand Site, le syndicat adressera ensuite un courrier à la sous-préfecture pour demander la mise à jour des arrêtés préfectoraux du nautisme.

## IV – Aménagement des berges

2 projets d'aménagement des berges sont prévus en 2024, au niveau de la plage de l'Ariole à Clermont l'hérault et au niveau du parking de la Borne à Octon.

### *Plage de l'Ariole : aménagement départ de Kitesurf*

Afin de régler des conflits d'usage entre kitesurfeurs et autres usagers qui ont lieu depuis plusieurs années, et de sécuriser la pratique pour tous sur la période la plus fréquentée (juillet-août) :

#### → Coupe de quelques jeunes pousses de peupliers et aplanissement d'une partie de la plage

Permettre aux pratiquants de Kitesurf de s'éloigner de la zone la plus fréquentée, en se décalant à 100m à gauche de Wind34. Cet espace dégagé permettra aux pratiquants de kite de s'élancer sur l'eau en sécurité sans gêner les autres usagers plus nombreux vers Wind34.

#### → Réflexion sur la pose d'un panneau d'information à destination des usagers (pour mémoire en site classé, la pose d'un panneau supplémentaire doit faire l'objet d'une autorisation au titre du site classé)

Indiquer le lieu de départ à privilégier pour les kitesurfeurs en juillet et août, ce qui n'en fait pas une zone réservée pour autant ;  
Eviter que la plage soit occupée par d'autres usagers au moment où les pratiquants de kite en auront besoin.

En parallèle, une **campagne de sensibilisation des usagers** doit être menée en concertation avec le futur club de kite, voile et wingfoil en projet par les pratiquants locaux.

La pose du **panneau** d'information doit faire l'objet d'une **étude plus approfondie** (site classé).



## Parking de La Borne : Amélioration du stationnement

Afin d'améliorer la circulation et de lutter contre le stationnement illicite sur le parking de La Borne :



### 1. Installation d'un portique limité en hauteur

Réduire le stationnement de nuit de camping-cars et autres véhicules aménagés de plus de 2m.



### 2. Aménagement de buttes

Guider le stationnement, sécuriser le circuit des berges, unifier le paysage.



### 3. Repositionnement de pierres

Limiter le stationnement près de l'eau.



### 4. Aménagement d'un fossé le long de la route

Eviter le stationnement le long de la route et permettre la gestion des eaux pluviales.



### 5. Restauration de la Borne historique de l'ancienne route de Salasc cassée en 2017

Reconstruire et valoriser le patrimoine historique.



### 6. Démolition du ponton qui est en mauvais état et ne peut être réparé

Assurer la sécurité des visiteurs et déséquiper dans les espaces naturels des berges. Tous les matériaux seront réemployés localement.

